Les Lycées

Il existe trois voies d'études:

- **la voie générale** qui conduit au baccalauréat général;
- **la voie technologique** qui conduit au baccalauréat technologique;
- **la voie professionnelle** qui conduit aux certificats d'aptitude professionnelle (CAP), aux brevets d'études professionnelles (BEP) et aux baccalauréats professionnels.

LES ÉTUDES

Les voies générales et technologiques

Ces études sont organisées en deux cycles: le **cycle de détermination** constitué par la classe de seconde générale et technologique et le **cycle terminal** constitué par les classes de première et terminale conduisant soit au baccalauréat général, soit au baccalauréat technologique.

La classe de seconde générale et technologique doit permettre aux élèves de choisir la série de baccalauréat dans laquelle ils souhaitent s'engager. En plus des enseignements communs, chaque élève choisit obligatoirement **deux options**. Cette décision **ne l'engage pas** pour la série qu'il choisira en première.

Les élèves ont par ailleurs la possibilité de choisir des enseignements facultatifs en particulier de langue vivante ou ancienne.

- **Les classes de première et terminale** conduisant au baccalauréat général comportent trois séries: économique et sociale (ES), littéraire (L) et scientifique (S).
  - *En classe de première,* l'élève choisit sa série dont les enseignements comprennent des matières obligatoires et des options.
  - *En classe terminale,* en plus de celles-ci, il choisit un enseignement de spécialité.

La série ES est centrée sur les sciences économiques et sociales, les mathématiques, l'histoire-géographie et les langues, avec trois profils possibles: économie-sciences sociales, économie-mathématiques appliquées, économie-langues.

La série L est centrée sur le français, la philosophie, les langues et l'histoire-géographie, avec quatre profils possibles: lettres-langues vivantes ou lettres classiques ou lettres-arts ou lettres-mathématiques.

La série S est centrée sur les mathématiques, la physique-chimie, et selon les cas sur les sciences de la vie et de la terre ou la technologie industrielle, quatre profils étant possibles: mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, technologie industrielle.

Les Épreuves du Bac 1995

BACCALAURÉAT SÉRIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (ES)

	COEFFICIENTS	NATURE DE L'ÉPREUVE	DURÉE
Épreuves anticipées			
1. Français	2	écrite	4 h
2. Français	2	orale	
Épreuves terminales			
3. Histoire-géographie	5	écrite	4 h
4. Maths appliquées à l'économie et aux sciences sociales	5 ou 7*	écrite	3 h
5. Sciences éco. et sociales	7 ou 9*	écrite	4 h
6. Langue vivante I	3	écrite	3 h
7. Langue vivante II ou langue ancienne ou langue régionale	3	orale	
8. Philosophie	4	écrite	4 h
9. Éducation physique et sportive	2		
Enseignement de spécialité (1 au choix du candidat)			
Sciences éco. et sociales ou maths appliquées, ou			
10. langue vivante étrangère renforcée ou langue vivante III	2	orale	

*Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme enseignement de spécialité

Baccalauréat Série Littéraire (L)

	Coefficients	Nature de l'épreuve	Durée
Épreuves anticipées			
1. Français	3	écrite	4 h
2. Français	2	orale	
Épreuves terminales			
3. Lettres	2	écrite	2 h
4. Histoire géographie	4	écrite	4 h
5. Langue vivante I	4	écrite	3 h
6. Philosophie	7	écrite	4 h
7. Enseignement scientifique	2	écrite	1 h 30
8. Langue ancienne ou langue vivante II ou langue régionale*	4	écrite	3 h
9. Éducation physique et sportive	2		
Enseignement de spécialité (1 au choix du candidat)			
10. langue vivante III	4	orale	
ou langue vivante étrangère renforcée	4	orale	
ou langue régionale	4	orale	
ou latin	4	écrite	3 h
ou grec ancien	4	écrite	3 h
ou mathématiques	4	écrite	3 h
ou arts (arts plastiques ou cinéma audiovisuel ou musique ou théâtre-expression dramatique ou histoire des arts)	3	écrite et pratique	

*ou langue vivante étrangère renforcée pour les élèves ayant choisi à la fois arts ou mathématiques en enseignement de spécialité et arts en option facultative

Baccalauréat Série Scientifique (S)

	Coefficients	Nature de l'épreuve	Durée
Épreuves anticipées			
1. Français	2	écrite	4 h
2. Français	2	orale	
Épreuves terminales			
3. Mathématiques	7 ou 9*	écrite	4 h
4. Physique-chimie	6 ou 8*	écrite	3 h 30
5. Sciences de la vie et de la terre	6 ou 8*	écrite	3 h 30
ou biologie-écologie	5 2	écrite et pratique	3 h 30
ou technologie industrielle	6 3	écrite et pratique	4 h
6. Histoire-géographie	3	écrite	4 h
7. Langue vivante I	3	écrite	3 h
8. Philosophie	3	écrite	3 h
9. Éducation physique et sportive	2		
Enseignement de spécialité (1 au choix du candidat, facultatif pour les élèves ayant choisi la technologie industrielle à l'épreuve n°5)			
Maths ou physique chimie ou sciences de la vie et de la terre, ou			
10. biologie-écologie	2	orale et pratique	30 min

*Lorsque le candidat a choisi la discipline comme enseignement de spécialité.